

Francia – Forschungen zur westeuropäischen Geschichte

Bd. 31/1

2004

DOI: 10.11588/fr.2004.1.45423

Copyright

Das Digitalisat wird Ihnen von perspectivia.net, der Online-Publikationsplattform der Stiftung Deutsche Geisteswissenschaftliche Institute im Ausland (DGIA), zur Verfügung gestellt. Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

Miszellen

PASCALE BOURGAIN

LE POÈME SUR CLOVIS ATTRIBUÉ À SAINT REMI

Le talent poétique de saint Remi, l'évêque de Reims qui a baptisé Clovis, a été évoqué tout récemment par M. Franz Staab, dans une étude remarquable¹. Il est cependant possible, avec des témoins plus anciens, d'apporter quelques précisions et d'améliorer le texte proposé.

En effet les quatorze hexamètres composés par saint Remi en l'honneur de Clovis et conservés sur son tombeau² dans la basilique Sainte-Geneviève, anciennement Saint-Pierre-et-Paul, ne nous sont pas conservés uniquement par des témoins de la fin du Moyen Âge. Nous allons essayer de déterminer dans quelle mesure les témoins plus anciens transforment le problème de la tradition de ces hexamètres.

Ils sont cités à la fois dans la version interpolée de l'ouvrage historique d'Aimoin de Fleury, et par Robert Gaguin dans son *Compendium de origine et gestis Francorum* de 1495. Les autres témoins, comme M. Staab le montre fort bien, dérivent de l'une ou l'autre de ces deux sources, et plus généralement pour les éditions modernes de l'édition d'Aimoin, qui depuis 1514 véhicule une version interpolée, avec additions, de l'œuvre de l'historien fleurisien³.

Or la version interpolée d'Aimoin n'est pas de la fin du Moyen Âge, comme M. Staab le croit, n'ayant consulté que les textes imprimés. Il en subsiste huit manuscrits, dont le plus ancien, dont tous les autres dépendent, est confectionné à l'abbaye Saint-Germain-des-Prés aux environs de 1070, sans doute par le chancelier Gislemar⁴. Il s'agit du manuscrit qui porte

- 1 Franz STAAB, Die Chlodwig-Dichtung des Remigius von Reims, dans: *Scripturus vitam: Lateinische Biographie von der Antike bis in die Gegenwart. Festgabe für Walter Berschin zum 65. Geb.*, éd. Dorothea WALZ, Heidelberg (Mattes) 2002, p. 671–696.
- 2 MIGNE, PL 65, 975–6; Édmond LE BLANT, *Inscriptions chrétiennes de la Gaule antérieures au VIII^e siècle*, Paris 1886, I, p. 287, n° 206. Les deux éditions reproduisent le texte des éditions d'Aimoin.
- 3 »Annonii monachi benedictini disertissimi et veredici, quorumdamque aliorum venerabilium ejusdem professionis patrum, de regum procerumque famosorum origine gentisque clarissimis usque ad Philippum Augustum libri quinque, nunc primum impressi ...«, Paris, Jean Petit – Josse Bade, 1514, in-4°. Nombreuses éditions postérieures.
- 4 Jean-François LEMARIGNIER, Autour de la royauté française du IX^e au XIII^e siècle. Appendice: la continuation d'Aimoin et le ms. latin 12711 de la B. N., dans: *Bibl. de l'École des chartes* 113 (1955) p. 5–36; Jean DÉRENS, Gislemar, historien de Saint-Germain-des-Prés, dans: *Journal des Savants* 1972, p. 228–232; Christiane LE STUM, thèse d'École des chartes (1976); Pascale BOURGAIN, La protohistoire des Chroniques latines de Saint-Denis (BNF, lat. 5925), dans: *Saint-Denis et la royauté. Études offertes à Bernard Guenée. Travaux réunis par Françoise AUTRAND, Claude GAUVARD et Jean-Marie MœGLIN*, Paris 1999, p. 375–394.

actuellement la cote lat. 12711 à la Bibliothèque nationale de France (sigle: G). Cette version interpolée d'Aimoin, qui sera imprimée en 1514 probablement d'après ce manuscrit, ajoute au texte d'Aimoin des extraits de vies de saints surtout parisiens, et beaucoup de renseignements relatifs à Saint-Germain-des-Prés. Mais son intérêt pour sainte Geneviève est également marqué.

Ainsi, pour la fin du règne de Clovis⁵, Aimoin avait travaillé à partir du *Liber historiae Francorum* mais aussi de vies de saints qui lui donnaient des renseignements sur cette période: la vie de saint Fursy, la vie de saint Séverin d'Agaune, qui avait guéri Clovis d'une fièvre de longue durée, la vie de saint Remi par Hincmar. L'interpolateur insère entre ces deux passages une notice sur sainte Geneviève, probablement tirée de la Vie de la sainte, puis une notice sur saint Germain, tirée de la Vie de celui-ci par Venance Fortunat. Venait ensuite, chez Aimoin, un passage sur l'institution des litanies des Rogations par saint Mamert, d'après le *Liber historiae Francorum*. Tout de suite après, l'interpolateur insère dans le récit de la mort de Clovis et de son inhumation dans la basilique Saint-Pierre, qu'il avait fait construire avec son épouse, le texte de l'épithaphe qui y est ajoutée, en indiquant qu'on le considère comme composé par saint Remi. Suit le nombre d'années de son règne, d'après Aimoin, et la date de sa mort; mais dans le manuscrit G, cette mention est incomplète, et s'arrête après la lettre »D« (cinq cents). Distrainé ou surpris, ou ne comprenant pas ce qu'il a sous les yeux, le copiste laisse alors un espace, après lequel il reprend les derniers mots de la notice de sa source principale, Aimoin, à la fin du l. I de celui-ci⁶, et le livre premier d'Aimoin s'achève.

Nous avons malheureusement peu de moyens de savoir si le manuscrit de Saint-Germain-des-Prés est le premier à avoir interpolé le texte d'Aimoin pour le compléter. Dans les livres suivants, les interpolations sont souvent très nettement orientées vers l'histoire de Saint-Germain, et il y a peu de doute que ces additions aient été faites dans l'abbaye et pour elle. L'interpolateur travaillait-il déjà sur un manuscrit enrichi de notices sur d'autres saints et monastères, notamment sur Saint-Pierre-et-Paul, dont le vocable était en train de disparaître au profit de celui de Sainte-Geneviève, c'est plus difficile à savoir. La notice sur sainte Geneviève n'indique pas son lieu de sépulture.

L'entrée sur le tombeau de Clovis est cependant bien dans la façon de travailler du compilateur de Saint-Germain, qui ajoute également un peu plus loin (f. 32) un poème en hexamètres sur Childebert. Faut-il préciser que Gislemar, très probable rédacteur de cette compilation historique sangermanienne, avait toute latitude d'aller voir l'épithaphe à Saint-Pierre-et-Paul/Sainte-Geneviève. L'attribution à saint Remi est pour lui de tradition orale (*ut fertur*). Il n'y a aucune date dans l'épithaphe même, qui du reste, comme le fait justement remarquer M. Staab, est plutôt un poème de circonstance pour la dédicace de l'église fondée par le souverain qu'une épithaphe, puisqu'il n'y a aucune allusion ni à sa mort, ni à son salut

5 Voir le détail des différentes sources existantes et combinées par Aimoin dans P. BOURGAIN, Clovis et Clotilde chez les historiens médiévaux des temps mérovingiens aux premiers siècles capétiens, dans: *Bibl. de l'École des chartes* 154 (1996) p. 53-85.

6 Voici, pour comparaison avec le texte d'Aimoin donné plus bas, le texte du *Liber historiae Francorum*, éd. Bruno KRUSCH, MGH SRM II, p. 273: *Post haec omnia mortuus est Chlodoveus rex in pace et sepultus est in basilica sancti Petri apostoli, quam ipse vel regina sua aedificaverant. Mortuus est autem anno quinto postquam cum Alarico rege Gothorum pugnavit. Regnavit quoque simul annis XXX. A transitu quoque sancti Martini usque ad transitum Chlodovechi regis fuerunt anni centum duodecim.* La formulation d'Aimoin ici est ici plus proche du LHF que de la source de celui-ci, Grégoire de Tours, Hist. II, 43, éd. KRUSCH, MGH SRM I-21, p. 93, mais Grégoire indique une fondation commune de la basilique des saint apôtres avec Clotilde (*in basilica sanctorum apostolorum, quam cum Chrodechilde regina ipse construxerat*). Aimoin combine les trois sources possibles, voir BOURGAIN, art. cité n. 5.

éternel, ni de demandes de prières, rien de ce qui caractérise ordinairement une épitaphe. Il semble très probable que ces louanges à Clovis sont composées de son vivant, et à l'occasion d'une dédicace (*condidit hanc sedem rex Clodoveus*). Cependant, l'inscription, dont nous ne savons si elle était sur pierre, sur table de bois, ou autrement, était donc au XI^e siècle placée sur le tombeau (*super*) et considérée comme une épitaphe.

L'autre témoin important du texte de cette épitaphe est Robert Gaguin⁷, dans son *Compendium* paru en 1495. Il dit que l'inscription est toujours visible (en fait, il ne dit pas qu'il l'a vue, mais il avait également l'occasion d'aller la voir). Cependant, Gaguin avait d'autres moyens d'entrer en contact avec cette épitaphe. Il a en fait travaillé, comme le faisaient les historiens sérieux depuis trois siècles, à l'abbaye de Saint-Denis. Et cette abbaye, reprenant à son compte la compilation de Saint-Germain-des-Prés, qui perd alors son rôle historiographique que Saint-Denis s'arroge comme sa spécialité et presque son privilège⁸, avait à son tour amélioré son contenu, en y ajoutant des renseignements relatifs à Saint-Denis, pour en faire finalement une histoire globale de la royauté: les Chroniques latines de Saint-Denis, version primitive des Grandes chroniques de France en français. Les compilateurs n'eurent garde d'omettre l'épitaphe qui était ainsi transmise. Elle figure ainsi dans l'actuel manuscrit du Vatican, Reg. lat. 550 (R), qui était le manuscrit considéré comme définitif à Saint-Denis à la fin du XII^e siècle. Mais plus probablement, quand Gaguin vint y travailler au XV^e siècle, ce qu'on lui montra, c'est l'actuel manuscrit lat. 5925, copie du précédent mise au point et complétée au XIII^e siècle, base de la traduction française et chargée de quantité de marques de lecture de la fin du Moyen Âge (P).

Gaguin donne, avant les vers eux-mêmes, une date: *anno christiano quingentesimo decimo quarto*⁹. Remarquons d'abord que, contrairement à ce que dit M. Staab (qui omet le mot *decimo*), ce n'est pas un hexamètre¹⁰, et sa facture est très loin de l'élégance des vers de l'évêque de Reims. Ce ne peut être qu'une addition tardive, la datation selon l'ère chrétienne étant plus qu'improbable à l'époque de Remi, et ne figurant dans aucune source jusqu'à Aimoin compris. La date de la mort de Clovis, que nous fixons généralement à 511, était délicate à établir pour les médiévaux à partir des datations établies par Grégoire de Tours et le *Liber historiae Francorum*, «cinq ans après avoir vaincu Alaric» et «après trente ans de règne». Nous avons vu que le ms. G, après avoir mis le nombre de centaines, s'est arrêté dans l'indécision et a laissé en attente un espace qu'il n'a jamais rempli. 514, donné par Gaguin, ce pourrait être la date de la mort de Clovis, calculée approximativement, mais plus probablement celle de la dédicace de l'église¹¹, à laquelle, nous l'avons vu, renvoie la poésie. Mais on ne l'a probablement calculée qu'assez tard.

Pour la reconstitution du texte de l'épitaphe, il importerait de savoir si Gaguin a véritablement collationné lui-même l'épitaphe à l'abbaye qui s'appelait désormais Sainte-Geneviève mais qu'il appelle encore l'église Saint-Pierre, s'il s'est servi des deux témoignages, ou s'il ne

7 Voir sur cet auteur P. BOURGAIN, Robert Gaguin (1433–1501), «Compendium de origine et gestis Francorum», dans: Hauptwerke der Geschichtsschreibung, publ. Volker REINHARDT, Stuttgart 1997, p. 206–209 (en allemand); S. CHARRIER, Recherches sur l'œuvre latine en prose de Robert Gaguin, Paris 1996; Franck COLLARD, Un historien au travail à la fin du XIV^e siècle: Robert Gaguin, Genève 1996.

8 Gabrielle SPIEGEL, The Chronicle Tradition of Saint-Denis: a survey, Brooklyn, Leiden 1978.

9 Au moins dans l'édition parue chez Jean Petit en 1504, que nous avons consultée (f^o VI^r), tandis que M. Staab collationne l'édition de 1497. Le *decimo* est peut-être une correction entre les deux éditions, pour se rapprocher de la date généralement donnée comme la mort de Clovis.

10 La scansion serait: *ān nō chris tī ā nō quin gen te sī mō(dē cī mō) quin tā*. Ni Gaguin ni ses éditeurs n'ont pris cette date pour un vers d'introduction, comme le montre la mise en page.

11 Cottineau donne 511 pour la date de fondation. Mais si Clovis est mort en 511, c'est un peu tard, la date de 504 peut-être lue par Gaguin conviendrait mieux pour la fondation.

s'est servi que des manuscrits¹². Avant d'énumérer les arguments en faveur de chaque hypothèse, nous donnerons le texte, tel qu'il est dans *G*, avec les variantes des deux *codices descripti* *R* et *P*, et celles de Robert Gaguin. (En petits caractères, ce qui est d'Aimoin, en grands caractères l'interpolation.)

G, f° 18 b–18va (Les initiales des vers sont alternativement rouges et vertes; le copiste distingue très précisément les pauses faibles, marquées par un point, des pauses moyennes, marquées par un *punctus elevatus*, un point avec virgule vers le haut qui indique que la phrase va se continuer. Les deux signes sont rendus ici par des virgules.)

R, f° 18vb–19a (initiales rouges et bleues)

P, f° 19 a–b (idem) – Dans les trois manuscrits les vers, trop longs pour la largeur de la colonne, occupent une ligne et demie environ.

Porro inclitus Chlodoveus rex Francorum moetas sibi attributi attingens ævi, defunctus est anno quinto postquam Alaricum regem Gothorum interfecerat, et in basilica Sancti Petri, quam ipse rogatu sue conjugis fabricarat, sepultus est. Super cuius tumulum, a sancto ut fertur Remigio, hoc descriptum est epitaphium:

Dives^a opum, virtute potens, clarusque triumpho,
 condidit hanc sedem, rex Chlodovechus^b, et idem
 patricius, magno sublimis fulsit honore.
 Plenus amore Dei, contempsit credere mille^c
 5 numina^d quæ^e variis horrent portenta figuris.
 Mox purgatus aquis et Christi fonte renatus,
 fragrantem^f gessit infuso chrismate crinem^g,
 exemplumque dedit, sequitur quod plurima turba
 gentilis populi, spretoque errore suorum,
 10 auctorem^h cultura Deumⁱ verumque parentem.
 His felix meritis, superavit gesta priorum.
 Semper consilio, castris (18v) bellisque tremendus
 hortatu dux ipse bonus, ac pectore fortis,
 constructas acies firmavit in agmine primus.

Regnavit autem Chlodoveus annis XXX, obiit vero anno dominicæ Incarnationis D relinquens quatuor filios regni heredes.

A transitu vero sancti Martini usque ad transitum ipsius Chlodovei regis, computantur anni CXII¹³.

a) Cives *R P*, corr. marg. m. post. dives *P* b) Chlodoveus *R P*, Clodoveus *Gaguin* c) nullo *Gaguin* d) rumina *R*, rumina corr. marg. m. post. numina *P*, lumina *Gaguin* e) qui *Gaguin* f) fragrantem *Gaguin*, post corr. *P* g) crimen *R*, corr. exponct. crinen h) doctorem *Gaguin* i) ultura domini ante corr. ead. manu *P*.

Au vers 14, M. Staab donne *instructas*, qui ne se trouve dans aucun de nos témoins.

Les trois manuscrits ont été collationnés sur les éditions anciennes, en particulier la même main leur ajoute des numéros de chapitre (il s'agit peut-être de Jacques du Breul au début du XVII^e siècle). Les corrections marginales de *P* sont probablement contemporaines de cette collation. Le ms. *G* a été collationné avec une édition d'Aimoin non interpolée par un lecteur qui marque au crayon rouge les passages qui ne sont pas dans Aimoin. Il corrige aussi, au dernier vers, *in agmine* en *imagine*, correction visiblement fautive.

Les deux manuscrits de Saint-Denis introduisent des erreurs, notamment sur les premières lettres (variantes a et d), pourtant assez claires dans le manuscrit *G* (mais il n'est pas

12 C'est l'opinion de Franck COLLARD, *Écrire l'histoire de Clovis vers 1500*, dans: *Clovis, histoire et mémoire*, éd. Michel ROUCHE, t. II, 1997, p. 267 et n. 107, parce qu'il suit l'opinion de l'Épitaphier du Vieux Paris et d'E. Le Blant.

13 Sources: Greg. Tur. Hist. II, 43; Fredeg. Chron. III, 28; L.H.F. 19.

sûr que la filiation soit directe de *G* à *R*). Ils modernisent aussi l'orthographe (*Chlodovechus*, var. b, et Gaguin simplifiera encore plus) et simplifient les diphtongues (*moetas* dans l'introduction, et tous les e cédillés). Une erreur de *R* (var. g, *crimen*) est partiellement corrigée et en tout cas rectifiée par *P*, qui corrige parfois *ex ingenio* les erreurs évidentes de son modèle, tout au long de la copie, mais fait d'autres erreurs d'inattention (var. i).

Gaguin fait deux erreurs évidentes, *nullo* et *qui* au vers suivant. Ces erreurs peuvent d'ailleurs venir de son modèle ou, éventuellement, de la composition dans l'atelier d'imprimerie, car elles étonnent chez un latiniste de sa classe. D'après l'apparat fourni par M. Staab, ceux qui se servent de son texte les conservent, comme Witzel en 1541. D'autres corrigent le relatif *qui* du vers 5.

Pour évaluer ses autres leçons, celles que M. Staab accepte dans son texte, il faut donc se demander avec quels documents le général des Trinitaires a travaillé.

Le schéma de son récit est exactement celui des *Chroniques latines de Saint-Denis*¹⁴, c'est-à-dire qu'en l'abrégeant il opère la même combinaison de Grégoire de Tours, de Frédégaire et du *Liber historiae Francorum*: il réécrit dans le même ordre, en suivant des principes de « latinité » plus pure à son avis (en supprimant les rimes d'Aimoin par exemple), et abrège en supprimant quelques épisodes. Il joint parfois une anecdote ou un détail qui ne viennent pas de sa source principale¹⁵. Il est donc vraisemblable qu'il a rencontré l'inscription attribuée à Remi dans ce recueil; auteur d'un manuel de poésie, il s'y est intéressé plus qu'aux vies de saints qu'il vient de sauter, et il la recopie exactement, au lieu d'abréger et d'améliorer comme il le fait d'ordinaire. D'autre part, s'il n'avait pas utilisé Aimoin, il n'aurait pas de lui-même appelé Saint-Pierre une église qui s'appelait Sainte-Geneviève depuis le X^e siècle¹⁶, alors qu'il savait bien que c'était la même qui avait changé de nom¹⁷: il est influencé en ce cas par le texte d'Aimoin. Il est donc impensable qu'il se soit servi d'une inscription *in situ* sans avoir vu au moins un manuscrit des chroniques nationales, c'est-à-dire probablement *P*. Avec *P*, Gaguin a en commun la rectification orthographique de *fraglantem* en *fragrantem*, du reste de deuxième main dans le manuscrit, mais il n'a pas besoin de modèle pour rectifier d'après ses connaissances linguistiques ce flottement sur des liquides, fréquent tant à l'époque mérovingienne qu'au XI^e siècle (*G* n'écrit jamais autrement). Utilisant *P*, il aurait sûrement été déconcerté par les majuscules mal lues de *Dives* et de *Rumina*. Le fait

14 C'est donc également l'ordre des Grandes chroniques de France, traduites librement de *P*. Mais c'est bien la version latine qu'il suit, puisque la version française renonce à citer les vers latins: »l'onzieme (*sic*) an apres ce qu'il out ocis le roi Alaric. Mis fu en sepouture en l'eglise Saint Pere de Paris, qui or est appelé Sainte Geneveve, que il avoit fondee a la requeste sa fame la roine Crotilde. Seur sa sepouture fut mis uns epytaphes par vers moult bons et moult bien diz, que mesires sains Remis fist, si com l'en cuide. C et XII anz après le trespassement saint Martin fu morz.« Éd. Jules VIARD, t. I, Paris 1920, p. 92.

15 Sur l'enlèvement de Clotilde, il cite l'opinion de Jacques de Bergame. Après le baptême de Clovis, il insère la légende des crapauds remplacés par des lys sur les armes des Francs et de l'oriflamme, d'après une tradition de Saint-Denis dit-il. Il transforme en cerf la biche qui indique le gué avant la bataille de Vouillé, et parle du Clain, absent des Chroniques de Saint-Denis. Il saute l'épisode de Chararic, mais résume celui de Ragnacaire, saute les extraits de vies de saints insérés tant par Aimoin que par l'interpolateur de Saint-Germain-des-Prés.

16 Jules TARDIF, *Monuments historiques*, Paris 1866, n° 138, p. 150 (acte de l'évêque de Paris en 995). D'après la *Gallia christiana*, VII, les deux vocables apparaissent ensemble au début du XI^e s. (col. 221, acte de Louis le Pieux vers 1010 et d'Henri I^{er} en 1035) et jusqu'au début du XII^e s. (TARDIF n° 350, p. 202, acte de Louis VI en 1112) et laissent épisodiquement la place au seul nom de Sainte-Geneviève vers 1040 (col. 222, acte de Geoffroi Martel).

17 Voir STAAB, n. 57, pour l'identification par Gaguin de la même église sous les deux vocables, à propos de sa fondation. Quant à Gislemar au XI^e siècle, il est probable que pour lui les deux vocables sont encore en usage, voir note précédente.

que son propre texte soit *lumina* et non *numina* empêche de le proposer comme correcteur de *P*, qui rectifie dans la marge (et qui est plutôt postérieur, et collationne les éditions d'Aimoin après 1514). Si donc il a lu ce texte dans le manuscrit *P*, le plus probable est que sa forme insatisfaisante l'aurait amené à contrôler cette source en se reportant, sur place, à l'inscription, ou en la faisant relever par une de ses connaissances (il ne devait pas manquer de relations à Sainte-Geneviève).

Aurait-il pu se servir uniquement des manuscrits¹⁸? C'est l'hypothèse de ceux qui considèrent que l'inscription n'a jamais été portée sur le tombeau de Clovis¹⁹. Effectivement, son affirmation a quelque chose de peu énergique, puisqu'il ne dit pas qu'il l'a vu lui-même, et pourtant il parle bien d'un texte encore visible (rappelons-en les termes: *Conditus est sepulchro Clodoveus quod etiam nunc visitur in aede Petri a se aedificata. Additumque tumulo insequens carmen auctore Remigio*). Est-ce possible que ce soit seulement une réécriture du texte d'Aimoin? Il faut effectivement compter avec sa hantise de la *latinitas* et ses habitudes de reformulation, qui font qu'avec le même contenu il n'utilise jamais les mêmes termes que son modèle. Mais alors pourquoi ajouter *etiam nunc*? Et pourquoi transformer *super* en *additum*, qui semble marquer plus nettement que la formulation sangermanienne un manque d'homogénéité perceptible entre le tombeau et l'inscription? D'autre part dans les manuscrits il ne trouvait pas la date de 514 (ou 504), qu'il donne en tête de l'inscription. On peut se demander s'il n'y a pas un rapport avec la date (incomplète) insérée par l'interpolateur d'Aimoin alors qu'il reprend le texte de celui-ci.

Voyons à présent les leçons douteuses:

Numina / lumina. Comment Remi pourrait-il croire que la religion primitive de Clovis était d'adorer les astres? Il est infiniment plus simple d'y voir une définition du paganisme comme la croyance en des dieux multiples.

Doctorem / auctorem. Il s'agit encore une fois d'une variante sur la première lettre, en capitale peut-être de lecture plus délicate. M. Staab préfère *doctorem*, donné comme *ductorem* par les éditions à partir de 1567, en considérant que les deux formes se confondent à l'époque mérovingienne, et en s'appuyant sur une citation d'Horace à propos d'Apollon. Mais les *Carmina* d'Horace, surtout pour une similitude de cas aussi faible, ne sont pas forcément le meilleur rapprochement à utiliser dans le cas présent. Ils sont généralement moins utilisés que les *Épîtres* du même auteur²⁰, et des réminiscences mythologiques appliquées à Dieu, au VI^e siècle, sont encore rares. En revanche, le terme *auctor* appliqué à Dieu, créateur et auteur de toute vie, ne l'est pas, et la fin du vers conduit à regarder dans cette direction: la foule du peuple franc va honorer Dieu comme l'auteur de ses jours et son véritable père. L'ensemble du vers porte sur la paternité du Dieu créateur. Il semble donc que dans ces deux cas la leçon du manuscrit *G* ne soit pas à mettre en cause.

18 C'est l'opinion de COLLARD, *Écrire l'histoire de Clovis* (voir n. 12) p. 267 et n. 107, parce qu'il pense que l'inscription n'a jamais été dans l'église de Sainte-Geneviève, et que Gaguin n'a fait que reprendre l'épithaphe d'Étienne de Tournai, de la fin du XII^e s. (d'après une hypothèse de Godefroid Kurth), reportée dans les manuscrits interpolés d'Aimoin. Évidemment, l'existence du texte dans un manuscrit du XI^e siècle enlève toute pertinence à l'hypothèse de Godefroid Kurth qui voulait y voir l'œuvre de l'abbé Étienne de Sainte-Geneviève à la fin du XII^e siècle.

19 Cette opinion est celle de l'Épithaphier du vieux Paris, éd. Emile RAUMIÉ et Max PRINET, IV, Paris 1914, p. 425, qui donne le texte en appendice aux inscriptions tardives du tombeau de Clovis en indiquant qu'on ne le trouve que dans les manuscrits d'Aimoin, et d'Édmond LE BLANT, *Inscriptions chrétiennes* (voir n. 2), qui la juge douteuse.

20 Parmi les réminiscences classiques mises en valeur par M. Staab en note 72, la seule vraiment évidente est le souvenir d'Ovide, *Met.* III, 466, pour *dives opum clarusque triumpho*; appliqués à un roi, ces termes sont tout à fait possibles. On remarquera combien les autres sont lointaines: comment rapprocher *bellis tremendus* de *acer erat belloque ferox ad vimque paratus*, Ovide *Met.* XI, 294, sinon par la similitude de sujet, la description d'un guerrier?

Reste, au v. 14, *constructas*, donné par les deux sources; il est certain que, dictionnaire à l'appui, on préférerait *instructas* à côté de *acies*; cependant, l'unanimité des deux sources implique que l'inscription elle-même portait bien *constructas*, et corriger le texte revient à supposer une erreur entre la composition par Remi et la confection de l'inscription. Cependant, dans l'ignorance (peut-être Remi a-t-il préféré orienter vers le vocabulaire métaphorique de l'édification? c'est assez peu probable en contexte purement guerrier; peut-être a-t-il voulu par le vocabulaire faire un lien entre la construction d'églises et les activités militaires du roi), nous ne pouvons que conclure que l'inscription, elle, portait bien *constructas*.

Mon hypothèse est donc que Gaguin, trouvant dans son texte de base (*P*) une inscription dont la teneur n'était pas satisfaisante, s'est reporté à autre chose: soit à un autre manuscrit moins corrompu (qui pourrait être *G*, alors toujours à Saint-Germain-des-Prés, mais en ce cas les variantes textuelles s'expliqueraient mal), soit à une inscription encore en place à proximité du tombeau, ce qui est plus vraisemblable étant donné la forme bizarre de la date qu'il ajoute avant le texte.

Du tombeau du VI^e siècle, *in sacrario basilicae sancti Petri* d'après Grégoire de Tours²¹, nous n'avons aucun témoignage. L'église mérovingienne ayant été incendiée par les Normands fut restaurée ou reconstruite dans la seconde moitié du XI^e siècle²², à peu près à l'époque de *G*. À cette époque, un poème à l'origine écrit pour une fondation d'église par Clovis avait été considéré comme pouvant tenir lieu d'épithaphe à celui-ci et placé à proximité du tombeau. Était-il écrit à l'origine pour Sainte-Geneviève? M. Staab, s'appuyant sur l'expression *condidit hanc sedem*, considère qu'il s'agit de la création d'un siège épiscopal, et que seule la création du siège de Laon, suffragant de l'évêché de Reims, peut avoir eu lieu pendant le règne de Clovis, ajoutant que Remi ne se serait pas hasardé à intervenir, fût-ce poétiquement, dans un autre territoire que le sien. Le déplacement vers Sainte-Geneviève se ferait en ce cas par le biais d'un recueil de vers où le poème aurait été attribué nommément à Remi, avant d'être identifié par les Génovéfains qui possédaient le tombeau de Clovis comme s'appliquant à leur propre église. On peut cependant faire remarquer que *sedes* au VI^e siècle peut désigner une église aussi bien qu'un siège épiscopal, et qu'en particulier son emploi est fréquent dans les inscriptions métriques, pour raisons prosodiques²³; que l'église des saints apôtres est d'ailleurs une basilique, pas une simple paroisse, et que le fait d'avoir baptisé le roi donnait à un évêque doué de dons poétiques quelques droits à célébrer les actions qui découlaient de ce baptême. Il serait plus normal qu'un poème fait pour célébrer la fondation d'une église, avec le démonstratif de *hanc sedem*, soit gravé ou peint sur place et y demeure, avec le souvenir de l'auteur de l'épigraphe.

Quoi qu'il en soit, l'église ayant été ravagée par les Normands, c'est probablement au plus tard lors des réparations du XI^e siècle, qui donnent lieu à la construction de l'église romane, que les vers en question sont rapprochés du tombeau de Clovis, qu'ils semblent illustrer puisque c'est un éloge. *Super* indique en principe une localisation sur le tombeau, mais ce pourrait aussi être au sens de *supra*, sur un mur au-dessus du tombeau. Mais, la version donnée fin XI^e siècle par le manuscrit de Saint-Germain-des-Prés se trouvant sans erreur évidente, on peut se demander s'il est bien nécessaire de supposer une circulation par copie manuscrite, arrivant ensuite jusqu'au tombeau, pour un texte qui pourrait éventuellement

21 Greg. Turon., Hist. IV, 1, à propos de la sépulture de Clotilde aux côtés de son époux.

22 René GIARD, Etude sur l'histoire de l'abbaye Sainte-Geneviève de Paris jusqu'à la fin du XIII^e siècle, dans: Mémoires de la Soc. d'histoire de Paris et de l'Ile de France 30, 1903; May VIEILLARD-TROÏEKOUROFF, L'église de Sainte-Geneviève de Paris au temps d'Etienne de Tournai, dans: Bull. de la Soc. nat. des antiquaires de France 1961, p. 131-148.

23 Par exemple celle de l'évêque Hesychius de Vienne, *corpus huic sedi posuit beatae ...*, C.I.L. n° 97, v. 18. Chez Grégoire de Tours, le mot est utilisé au sens propre, concret, autant qu'au sens abstrait, s'agissant du siège du pouvoir du roi, de l'empereur, d'un évêque, ou du siège céleste du Christ.

avoir été conservé depuis les origines, gravé en onciale comme il en reste des exemples²⁴, dans l'église pour laquelle il avait été composé. Si ce texte se trouvait non loin de la tombe de Clovis, les réparations du XI^e siècle semblent une occasion probable de le rapprocher encore et de l'interpréter comme une épitaphe.

L'interpolateur, nous l'avons vu, ajoute après le poème, en l'insérant dans le texte d'Aimoin qui n'en comportait pas, une date depuis l'incarnation, qui semble se rapporter à la mort de Clovis, mais qui reste incomplète de la fin: Gislemar, si c'est bien lui, laisse un blanc (les copies successives, *R* et *P*, interprètent ce blanc en faisant un paragraphe, sans compléter la date). C'est la première date de l'incarnation depuis le début de l'ouvrage. Elle ne peut en aucun cas avoir été dès l'origine avec le poème, mais sa position pourrait indiquer qu'une date de ce type aurait été ajoutée non loin du tombeau, au moment où l'on s'est mis à recalculer les dates selon les années de l'Incarnation. Car, si l'on considère que Gaguin donne lui aussi une date mais juste avant le poème, on peut supposer qu'il y eut bien un effort de datation selon l'ère chrétienne, non loin du tombeau et du poème de dédicace, pour fixer dans le temps soit la fondation soit la mort du fondateur. Si cette date a posé un problème au compilateur, ce peut être qu'il s'étonne de voir une date correspondant à la dédicace alors qu'il la place à propos de la mort de Clovis. Mais ceci n'est qu'une hypothèse, car en fait nous ne savons pas quelle était la date qui était visible au XI^e siècle.

Car le tombeau fut remanié, sans doute dans la foulée des transformations du chœur roman à la fin du XII^e siècle, pour le mettre à la nouvelle mode des débuts du gothique: la plaque tombale avec le gisant de Clovis date des environs de 1230, puisque c'est la date (sous Herbert, abbé en 1223) que l'on attribue à la plaque aujourd'hui transférée à Saint-Denis²⁵; elle était placée dans le chœur des moines, ce qui correspond au *sacrarium* de Grégoire de Tours. Ce gisant au XIII^e siècle était sans doute à quelques centimètres au-dessus du sol, comme les autres gisants des rois commandés à cette époque pour les abbayes qui les conservaient. Cela ne laisse pas vraiment de place pour une inscription de 14 vers. Pourtant à l'époque de Gaguin, il semble que l'inscription était encore visible, à proximité du tombeau, et accompagnée d'une date. Ce n'était pas pour autant l'inscription d'origine: en 400 ans, avec ces travaux d'embellissement et les modifications apportées au tombeau, elle avait probablement été refaite, ou du moins restaurée, ce qui signifie, pour le texte, une occasion supplémentaire de modifications. Ce qui pourrait expliquer une partie des mauvaises lectures de Gaguin, si elles ne sont pas dues au typographe (en particulier *nullo* pour *mille*). Ce qui explique aussi son *additum tumulo*: l'inscription ne fait pas partie du gisant, ni même du tombeau; sur une plaque de bois ou de pierre, ou sous toute autre forme, elle le complète.

Au XVI^e siècle, le tombeau fut placé sur un cénotaphe, aux quatre côtés duquel figuraient des inscriptions latines et françaises, relevées en 1612 par dom Jacques du Breul, et le cardinal de La Rochefoucauld en fit ajouter une cinquième en 1627 en embellissant le tombeau avec du marbre blanc²⁶. C'est probablement lors du surélévement du tombeau que disparut

24 Voir par exemple, d'époque à peu près contemporaine, les inscriptions n° 157, 158 et 192, dans le *Recueil des Inscriptions chrétiennes de la Gaule antérieures à la Renaissance carolingienne*, 15, Viennoise du nord, Paris 1985, p. 507–510 et 563.

25 Voir STAAB, p. 688 et n. 66. Reproduction dans Anne LOMBARD-JOURDAN, *L'invention du roi fondateur à Paris au XII^e siècle. De l'obligation morale au thème sculptural*, dans: *Bibl. de l'École des chartes* 155 (1997) p. 485–542, fig. 7, et dans: Alain ERLANDE-BRANDENBURG, *Clovis et les souverains mérovingiens: leur mémoire visuelle aux XII^e et XIII^e siècles*, dans: *Clovis* (voir n. 12) p. 795 et fig. 12. Sur la mode des gisants, p. 788.

26 *Épitaphier du Vieux Paris*, n° 1926–1929. Analyse par LOMBARD-JOURDAN (voir n. 25), ici p. 498–500. Beaucoup plus long et didactique que le poème, le texte des inscriptions latine et française a de plus l'avantage d'intégrer toutes les traditions historiques accumulées à la fin du Moyen Âge: oriflamme, ampoule, miracles. Il était infiniment plus à jour et conforme aux nouveaux aspects de la religion royale que le poème mérovingien.

l'ancien poème, dont on avait oublié l'auteur, sans quoi on aurait sans doute conservé une inscription surannée certes, mais prestigieuse. Et pourtant dans le même temps, l'imprimerie diffusait le poème dans les nombreuses éditions de Gaguin, et à partir de 1514 dans les éditions successives d'Aimoin; l'attribution à Remi, sans le texte il est vrai, figurait dans les nombreuses éditions des *Grandes chroniques de France*.

Mais il semble qu'il n'y ait pas de raison de douter que ce texte ait bien figuré aux abords du tombeau de Clovis, au moins du XI^e à la fin du XV^e siècle, puisque nous en avons deux témoignages différents. Ceux-ci sont, pour la tradition du texte, de valeur inégale. Gaguin a sans doute utilisé l'inscription de Sainte-Geneviève, mais quatre siècles après notre plus ancien témoin et après divers remaniements. Soit l'inscription avait été conservée, mais il est probable qu'avec le temps elle était devenue moins lisible, soit elle avait été refaite en même temps que le tombeau, avec donc des possibilités d'erreurs supplémentaires, ce qui pourrait expliquer les erreurs de Gaguin. Dans tous les cas, le canal du *Compendium* présente des étapes supplémentaires, vieillissement de l'inscription et copie intermédiaire avant la composition sur les presses parisiennes. Il n'y a donc pas lieu de lui donner la préférence sur les leçons proposées par le manuscrit de Sainte-Geneviève. Le texte du *Compendium* témoigne de l'existence de l'inscription, mais est de peu de valeur quant à sa teneur exacte.

Nous proposerons donc une traduction, d'après le texte de G, que nous estimons le meilleur:

»Riche de biens, puissant par sa vaillance, célèbre par ses triomphes,
c'est le roi Clovis qui a fondé cet établissement, le même qui
au sommet du pouvoir a brillé d'un grand honneur: il fut patrice.
Rempli d'amour pour Dieu, il a dédaigné de croire à mille divinités,
qui montrent d'horribles monstruosité sous des formes variées.
Bientôt lavé par les eaux [du baptême] et né à nouveau de la fontaine du Christ,
il a arboré sa chevelure parfumée du chrême qui l'avait baigné;
et il a donné l'exemple, que suit la foule innombrable
du peuple gentil; et, méprisant l'erreur des ancêtres,
ce peuple va honorer Dieu, son créateur et son véritable père.
Bienheureux grâce à ces mérites, Clovis a dépassé les hauts faits de ses prédécesseurs.
Toujours redoutable par sa décision, ses places fortes et ses combats,
il fut lui-même bon chef de guerre par ses exhortations, et d'un cœur valeureux
il a, au premier rang sur le front, consolidé ses lignes rangées pour la bataille.«